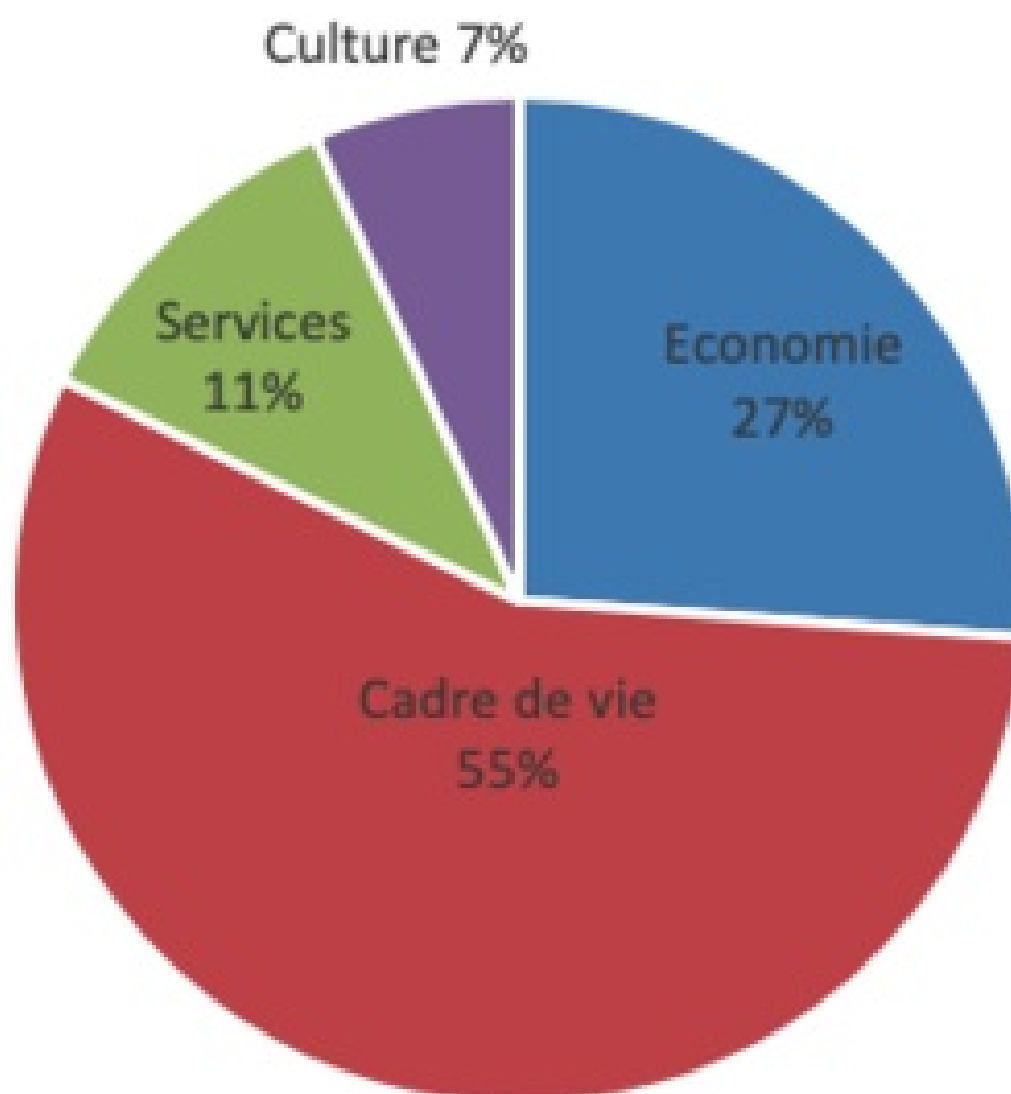


# Plan pluriannuel d'investissement 2021-2027

L'Acte 2 du projet de territoire se traduit notamment par un programme pluriannuel d'investissements ambitieux à la hauteur des enjeux économiques, mais aussi des enjeux sociaux et environnementaux, avec 116 millions d'euros qui seront investis entre 2021 et 2027.



^ Le programme d'investissements 2021-2027 selon les quatre orientations du projet de territoire

## Un programme d'investissement de 116 millions € sur 7 ans

### Le programme d'investissements 2021-2027 selon les quatre orientations du projet de territoire :

#### **Orientation 1 Economie 28 M€**

##### **Bâtir une économie attractive et durable, innovante et créatrice d'emplois : 28 M€**

- ▶ 20 millions d'euros pour les aides aux entreprises et pour agrandir les parcs d'activités (occupés à 80%), 8 millions d'euros pour soutenir et développer le commerce, le tourisme, les métiers d'art, l'agriculture et l'économie numérique.

## **Orientation 2 Cadre de vie 60 M€**

### **Préserver un cadre de vie de qualité, harmonieux et équilibré : 60 M€**

- ▶ 16 millions d'euros pour agir sur l'amélioration de l'urbanisme et du logement dans toutes les communes, 5 millions pour préserver le patrimoine naturel et la biodiversité, 16 millions pour sécuriser l'alimentation en eau potable, 21 millions pour moderniser l'assainissement, 3 millions pour l'équipement du service des déchets ménagers

## **Orientation 3 Services 12 M€**

### **Proposer des services de proximité accessibles à tous : 12 M€**

- ▶ 6 millions pour développer l'offre de services de proximité (petite enfance, jeunesse, santé, sports), 6 millions pour favoriser les mobilités douces

## **Orientation 4 Culture 7 M€**

### **Accompagner chacun dans le développement de ses valeurs humanistes : 7 M€**

- ▶ 2 millions pour la diffusion culturelle avec l'école de musique et le réseau de bibliothèques, 5 millions pour la mettre en valeur le patrimoine historique et culturel

## **Actions transversales 8 M€**

### **Fonds de concours aux communes : 3 M€**

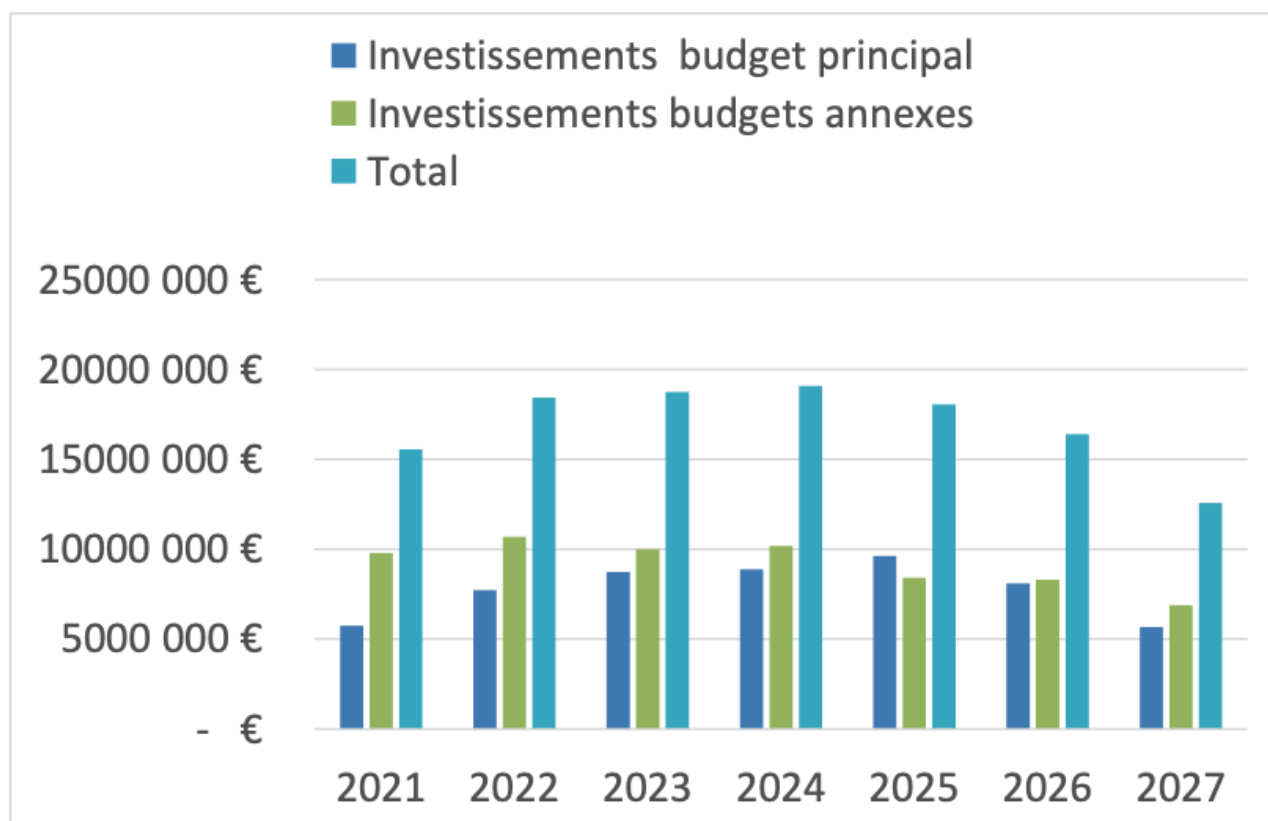
### **Moyens généraux : 5 M€**

- ▶ 5 millions pour doter la collectivité des moyens d'actions d'accompagnement du projet (informatique, bâtiments, matériels...).

#### **Quelques-uns des investissements majeurs programmés entre 2021 et 2027**

L'aménagement du pôle d'échanges multimodal, la réhabilitation de la chapelle de l'abbaye d'Aniane, la construction de la Maison des services de l'environnement, le PIG Rénovissime, l'éco-quartier, la création d'un tiers-lieu numérique, la création d'un pôle musiques actuelles, l'opération façades, la construction d'une nouvelle crèche, la passerelle mobilités douces sur l'A750, l'aménagement du musée de Saint-Guilhem-le-Désert...

## Répartition des investissements de 2021 à 2027



**VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**